COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MAPA

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – 45 Ter rue Docteur Barbaroux – B.P. 307 - 83177 BRIGNOLES – Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93 - Email : achats.publics@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet du marché : Construction d'un ensemble sportif en 11 lots, situé au quartier du Vabre. Relance du lot n°06 «menuiseries intérieures»
Mode de passation : Marché à Procédure Adaptée - Marché conclu suivant les articles L 2123-1 ; L 2124-3 et R. 2123-1 à R. 2123-7 et de l'article R. 2123-1 du Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1er avril 2019.
Type de marché : Marché de travaux.
Caractéristiques du marché :
Les travaux du présent marché sont décrits au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.).
Ces travaux s'intègrent dans une opération lancée en 11 lots pour la réalisation d'un complexe sportif au sein d'une structure regroupant d'autres équipements (stades, tribunes et complexe aquatique).
Un Appel d'Offres Ouvert a été lancé pour la réalisation de ce complexe.
A l'issue de ce marché, seuls 6 lots ont été attribués (lots 02-04-05-08-10-11)
Un second marché a été lancé en Appel d'Offres Ouvert pour la relance des lots non attribués, à savoir les lots n°01-03-06-07 et 09.
Les lots 01-03-07 et 09 ont été attribués. Seul le lot 6 a été déclaré infructueux car aucune offre n'a été reçue.
Le présent marché consiste donc à relancer le lot n°6 « menuiseries intérieures ».
La procédure choisie est celle du Marché à Procédure Adaptée prise en application de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique qui prévoit que l'acheteur peut recourir à une procédure adaptée pour attribuer le lot d'un marché alloti dont le montant total est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée, si la valeur estimée du lot concerné est inférieure à 1 million d'euros hors taxes et si le montant de ce lot n'excède pas 20% de la valeur de la totalité des lots.
Les conditions décrites ci-dessus sont bien remplies dans notre cas de figure.
Le lot 06 comporte une P.S.E. (Prestation Supplémentaire éventuelle obligatoire – ancienne option)
Le lot n° 06 comporte une clause d'insertion obligatoire.
Date prévisionnelle de début des travaux : octobre 2019
Classification CPV :
Lot n° 06 : 45421000-4 (Travaux de menuiserie)
Variantes : Non autorisées
Durée prévisionnelle du marché ou délai d'exécution :
Tranche ferme : 10 mois1/2 dont 1 mois de préparation
Tranche optionnelle : 10 mois dont 1 mois de préparation
Code NUTS : FRL05
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Elle n'est pas imposée. Cependant, en cas d'attribution du marché à un groupement d'entreprises, il serait préférable que celui-ci soit conjoint et que le mandataire du groupement soit solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres et subventions.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres: Le 16/09/2019 à 16h00
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Possibilité de procédure Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.) :
«Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation DUME et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée. (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation».
Candidature hors procédure D.U.M.E. :
- Les documents DC1 et DC2 téléchargeables sur http://www.minefi.gouv.fr, remplis conformément aux renseignements demandés par la collectivité.
Ou une lettre de candidature avec identification du candidat. En cas de groupement la lettre de candidature doit être signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire justifiant des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement.
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l' article R.2143-3 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (voir document joint) ;

- Un opérateur économique peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans cette éventualité, les opérateurs économiques concernés doivent être solidairement responsables.
- Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public.
-Les documents et renseignements demandés aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles prévus aux articles R.2142-1 à R.2142-4 du Code de la Commande Publique En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés dans cette rubrique.

Capacité économique et financière : (* DUME et hors DUME)

· Déclaration concernant le chiffre d'affaires global HT et le chiffre d'affaires HT concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

Capacité professionnelle et technique (* DUME et hors DUME)

· Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

· Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

- Qualifications professionnelles et/ou références de travaux similaires

N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : - Valeur technique : 60 % - Prix : 40 % (voir détail des sous-critères dans le règlement de consultation).

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : https//www.marches-securises.fr

Visite sur site facultative : Les candidats pourront procéder à la visite des lieux où seront effectués les travaux afin de prendre connaissance des contraintes particulières du chantier. Pour ce faire, il conviendra de prendre un rendez-vous avec le responsable de la Direction Etudes, Travaux Neufs et Grands Projets de la commune, Laurent GRANDET ou Monsieur Stéphane ASSAILLY:

- par téléphone au 04 94 86 22 44 ou au 06 07 81 20 26
- par mail à : grandetl@brignoles.fr ou assaillys@brignoles.fr

Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique entré en vigueur au 1er avril 2019, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : https//www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique :

Maîtrise d'œuvre : Groupement MARCIANO ARCHITECTURE 301 avenue du Prado à MARSEILLE (13008) Mail : agence@remy-marciano.com Tél : 04 96 12 09 29

Renseignements complémentaires :

Mairie de Brignoles - Direction des Etudes des Travaux et des Grands Projets (DETG) - Bâtiment de l'Urbanisme - Hôtel de Ville - Place Caramy - 83170 Brignoles - Téléphone : 04 94 86 22 44 ou 06 07 81 20 26- Email : lgrandet@brignoles.fr ou assaillys@brignoles.fr

- Personnes en charge du dossier : Le directeur M. Laurent GRANDET (en son absence Monsieur Stéphane ASSAILLY).

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 05 août 2019